

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Aux prières. — V Conférences pédagogiques au Mont Sainte-Marie : discours de M. le surintendant de l'Instruction publique et de Mgr l'archevêque de Montréal. — VI Profession religieuse. — VII Priez pour vos prêtres.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 septembre

Fête de la Nativité de la Sainte Vierge et premier vendredi du mois.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 1 septembre

Messe du XIVe dim. après la Pent. ; *semi-double* ; mém. de S. Gilles et des SS. XII Frères ; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim., à *Magnif. ant. Quærite* ; mém. de S. Etienne (du 2, ant. *Similaño*) et les suffrages.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 8 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de la Nativité de Marie (Laprairie et Hochelaga).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de la Nativité (Labelle).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Sainte-Rosalie.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de Saint-Adrien.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de la Nativité de Marie.

J. S.

AUX PRIERES

Scœur Sainte-Marie-de-la-Paix, née Marie-Caroline Rodier, des
Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Au Mont Sainte-Marie

SÉANCE D'OUVERTURE LUNDI SOIR, LE 19 AOUT

DISCOURS

De M. le surintendant de l'Instruction publique
Et de Mgr l'archevêque de Montréal

APERÇU SOMMAIRE DES SÉANCES



Mgr l'archevêque de Montréal et M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, ont fait, lundi soir, le 19 du courant, l'inauguration des conférences pédagogiques destinées aux institutrices de la région de Montréal.

Ce n'est pas notre intention de parler aujourd'hui bien longuement de ce congrès, unique dans l'histoire de l'instruction primaire en la Province de Québec.

Il nous suffira de dire qu'il a été incontestablement l'événement intellectuel de la saison.

L'origine de cette réunion, sa nature, le but qu'on s'est proposé d'atteindre en l'organisant, la part qu'y a prise le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, l'encouragement efficace donné par le Gouvernement à ce projet, le concours si dévoué des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame dont la généreuse hospitalité en a permis la réalisation, tout cela est dit dans le discours de M. Boucher de la Bruère et dans celui de Mgr Bruchési. Tout cela est raconté et apprécié, avec une grande élévation de pensée et une parfaite éloquence.

Pourquoi y revenir ?

Mais une chose que la chronique peut et doit constater dès maintenant, c'est l'empressement avec lequel nos maîtresses d'école sont venues à ces conférences, c'est le bel exemple que nos religieuses ont donné en venant se joindre aux institutrices séculières.

Au-delà de six cents maîtresses ont suivi assidûment ce cours de pédagogie et y ont pris le plus vif intérêt. Sur ce nombre, cinq cent cinquante trouvaient place tous les jours à la table du pensionnat, et quatre cents environ y logeaient le jour et la nuit.

Presque toutes nos communautés enseignantes y ont envoyé des religieuses. Elles auraient voulu s'y faire représenter par de plus forts contingents encore ; mais l'espace était limité, il ne fallait pas empêcher les institutrices séculières d'y assister.

Les journaux de Montréal ont compris l'importance de cet événement pédagogique ; et ils en ont suivi les actes avec ponctualité afin de tenir leurs lecteurs au courant de ce qui se passait au Mont Sainte-Marie. Il faut les remercier de cet intérêt et de la publicité qu'ils ont accordée aux conférences. Rien n'est plus propre à servir les intérêts de l'éducation.

Les professeurs chargés des cours se sont acquittés de leur tâche ardue d'une façon qui a révélé de leur part une compétence absolue et irréprochable, et qui a mis une fois de plus en relief le dévouement et l'exquise distinction du personnel enseignant dans notre Province.

Enfin, c'est un trait qu'on ne saurait trop souligner, Mgr l'archevêque, l'instigateur de ce congrès, a fait preuve, du premier jour au dernier, d'un zèle infatigable. Avec une bonté infinie, il a voulu encourager par sa présence conférenciers et auditeurs. Plusieurs fois il a pris la parole. L'évêque ne s'est pas contenté d'être apôtre, il a été pédagogue accompli. Et c'est avec raison qu'un journal l'a appelé l'âme dirigeante et active de cette réunion magnifique. Le succès lui en revient.

Dans sa sollicitude, il a même pensé à organiser, chaque soir, des conférences attrayantes et instructives, qui jetaient une note amusante et gaie dans des journées si remplies d'études.

A sa demande, M. l'abbé LePailleur a fait une belle relation de son récent pèlerinage en Terre-Sainte ; le professeur Colonnier a parlé de l'élocution, de l'art de dire, ajoutant, au grand plaisir des institutrices, des exemples aux préceptes ; M. Lippens, inspecteur d'école, a vivement intéressé tout le monde par des aperçus substantiels sur l'exposition scolaire de Paris ; il y a eu aussi des soirées de musique et de chant.

Nous ne nommons pas les conférenciers pédagogistes, nous n'indiquerons pas non plus le sujet de leurs leçons respectives. Cela a déjà été fait ici même, et le programme officiel a été ponctuellement exécuté.

Notons-le pour finir. Afin de marquer le caractère chrétien du congrès, de même que l'esprit religieux dont s'anime l'instruction publique dans la Province de Québec, tous les matins une messe a été dite à laquelle assistaient les institutrices. Cet office était suivi d'une courte exhortation pieuse, faite par un père rédemptoriste de Montréal, le Rév. Père Strubb. Avant et après chaque séance, institutrices et conférenciers répondaient agenouillés au *Veni Sancte* et au *Sub tuum*, récités par Mgr l'archevêque lui-même. Et puis cette semaine d'études, inaugurée par le salut solennel du très Saint-Sacrement, bénie par le Souverain-Pontife, s'est clôturée par une communion générale.

Discours de l'Honorable M. de la Bruère

« Monseigneur,

Mesdames,

Messieurs,

« Vous ne sauriez croire la joie que j'éprouve de participer à l'inauguration de la convention des institutrices de la région de Montréal. Cette réunion solennelle, la première du genre, à laquelle sont accourues tant de dévouées maîtresses d'école, est le présage, non

seulement pour cette ville, mais pour toute la province, d'un mouvement pédagogique qui portera au sein de nos campagnes des fruits abondants, en faisant plus largement apprécier l'éducation, son importance et son action bienfaisante sur les idées et les mœurs. Cette convention tant désirée, vous le devez, Mesdames, au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, qui, animé du désir d'opérer le bien, sait suggérer, en temps opportun, des mesures utiles, et dont les décisions, mûries par la sagesse et l'expérience, ont un effet salubre sur le développement de l'instruction.

« Pendant au-delà d'un an, cet honorable Comité étudia la question d'une convention dans laquelle on ferait donner des conférences aux jeunes filles qui, bien que vouées à l'enseignement, n'ont pas eu l'avantage de suivre les cours d'une école normale, afin de suppléer, dans une certaine mesure, à leur manque de formation pédagogique et de raviver chez elles le zèle pour la carrière qu'elles ont embrassée.

« Vous devez aussi cette convention à l'offre faite au Comité catholique par Sa Grandeur Mgr Bruchési, de recevoir dans une des communautés de femmes de Montréal les institutrices laïques qui désireraient en suivre les cours. Cet acte généreux de Sa Grandeur et des Révérendes Sœurs facilita singulièrement la réalisation du projet. Je n'ai pas besoin d'ajouter, Mesdames, combien vous devez être reconnaissantes envers votre distingué archevêque et envers les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, dont le dévouement à l'éducation ne se dément jamais et dont la bienveillante et douce hospitalité sera pour vous une des charmantes réminiscences de cette belle convention.

« Si cette réunion d'institutrices est destinée à faire époque dans les annales scolaires de la province, elle sera aussi pour vous un rayon de lumière réconfortant, au cours de votre carrière laborieuse, qui laissera dans votre âme d'agréables et salutaires impressions. Quelque soit l'endroit que vous habitez, vous vous rappellerez avec plaisir la semaine qui commence. Les instants passés dans cette habitation du Mont Sainte-Marie vous feront oublier les ennuis de l'en-

seignement pour ne faire ressortir que l'excellence et la beauté de votre mission. Vous allez puiser ici un enseignement de quelques jours seulement, il est vrai ; les résultats cependant en seront précieux au point de vue pédagogique ; et le bonheur que vous allez goûter par cette vie en commun, où tout vous rappellera les années de couvent, va jeter dans votre âme une semence d'autant plus fructueuse qu'elle aura pour la faire croître la tendre rosée des souvenirs du jeune âge et la chaude et sympathique réception des directrices de cette maison.

« Dès demain matin, Mesdames, vous allez vous mettre à l'œuvre pour écouter très attentivement les conférences que des professeurs expérimentés ont été priés de vous donner, tâche qu'ils ont acceptée avec beaucoup de bienveillance et pour laquelle, comme surintendant, je les remercie du fond du cœur.

« Il vous sera très utile de prendre sur les matières développées devant vous des notes que vous pourrez plus tard consulter avec profit. Car, en procédant à l'organisation des séances de la convention, j'ai tracé un programme qui embrasse dans ses grandes lignes le cours d'études des écoles primaires. On vous expliquera les programmes d'études et les principes généraux de la méthodologie ; on vous parlera de la discipline scolaire et de la mesure dans laquelle elle concourt à l'œuvre de l'éducation générale. Des conférences traiteront de l'enseignement du catéchisme, de la lecture, de l'arithmétique, de la géographie et du but et de l'utilité des leçons de choses. On vous dira comment enseigner la grammaire aux trois degrés de l'école primaire, et quelle part il convient de faire à la mémoire dans un système d'éducation bien organisé ; de plus, des leçons vous seront données sur les méthodes à suivre et sur les procédés à employer pour enseigner le dessin d'une manière pratique et profitable.

« S'il eut été possible de multiplier les jours de la convention, j'aurais été désireux de sortir du cadre des conférences indiquées au programme, c'est-à-dire du champ clos de l'instruction proprement dite, pour entrer sur le terrain de l'éducation.

« Vous le savez, ce n'est pas tout d'instruire un enfant ; il faut l'élever, façonner son caractère, diriger son intelligence et deviner jusqu'aux mouvements de son cœur. C'est la partie la plus difficile du rôle assigné à l'institutrice, celle qui demande le plus de tact et le plus de patience, car de la formation première de la jeunesse dépend dans une large mesure son avenir. A l'école comme au foyer de la famille, il faut donner aux intelligences une saine nourriture ; dans ces jeunes cœurs, susceptibles de tant d'impressions diverses, il faut savoir déposer des principes solidement chrétiens.

« Vous avez à exercer, Mesdames, un apostolat qui consiste dans un triple renseignement : l'amour de Dieu, l'amour de la famille, l'amour du pays. Cette devise : « Dieu, famille, patrie », doit être la devise de l'école ; elle doit être la vôtre, et votre mission est de la buriner dans le cœur de vos élèves, afin que, dans le cours de leur existence, ils ne la perdent jamais de vue et qu'elle soit leur boussole dans les temps calmes comme au jour des tribulations.

« L'enfant, qui, à l'école, apprend à bien connaître sa religion, à concevoir le plus grand respect pour l'autorité paternelle et à aimer son pays, devient dans la suite un chef de famille respectable et respecté. De là, la nécessité de faire marcher de pair l'enseignement des doctrines chrétiennes et celui des matières de classe, car la société civile doit plus sa force et sa stabilité à la bonne et solide éducation qu'à l'instruction qui n'a pour but que le développement de l'intelligence sans la formation simultanée de l'esprit et du cœur.

« Lorsque les familles vous confient leurs enfants pour les instruire, vous devenez les représentants du père et de la mère et les continuateurs de leur œuvre : vous assumez une tâche dont vous devez rendre compte à Dieu même. A vous incombe l'obligation envers vos élèves d'élargir les horizons de leur mission dans la société des idées qu'ils ne sauraient trouver par eux-mêmes dans les programmes arides du cours d'études. A vous de les instruire sur leurs devoirs de citoyens, d'exalter à leurs yeux l'histoire de leur pays et les actions héroïques qui ornent ses pages glorieuses ; à vous de leur par-

ler du rôle de la famille et de son action dans la société, de la puissance du sentiment religieux sur les âmes et les cœurs.

« Elle est donc bien importante votre mission, institutrices qui m'écoutez.

« C'est pour vous permettre de la remplir avec la plus grande efficacité que cette convention a été décrétée par le Comité catholique, avec la haute approbation du gouvernement et de l'autorité diocésaine.

« Puissent les conférences que vous allez entendre produire en vos intelligences d'heureux résultats et influencer sur les progrès de l'instruction chez le peuple. Puissent aussi les échos de cette réunion se répercuter des rives de l'Outaouais à la Baie-des-Chaleurs, en signalant aux commissions scolaires et à toute la province le rôle préminent de l'institutrice, le respect dont on doit l'entourer et l'action bienfaisante qu'elle est appelée à exercer sur les destinées de notre pays. »

Discours de Mgr l'archevêque de Montréal

Mesdemoiselles,

Je ne saurais montrer mieux que l'honorable M. Boucher de la Bruère vient de le faire la grandeur de la mission de l'institutrice et les avantages des conférences pédagogiques que nous inaugurons ce soir.

Je vous remercie, Monsieur le surintendant, des belles paroles que vous venez d'adresser à cet auditoire si sympathique. Une fois de plus, vous vous révélez l'ami sincèrement dévoué de l'éducation, votre langage est celui d'un catholique convaincu et d'un apôtre du bien.

Pour moi, Mesdemoiselles, ces conférences sont la réalisation d'un rêve caressé depuis plusieurs années. Il y a dans la province de Québec plus de cinq mille institutrices. Leur dévouement, leur générosité, leur esprit de sacrifice sont connus de tous. Elles ont de pauvres écoles, elles sont plus que modestement logées, et reçoivent un

salaire absolument insuffisant. Aussi, ne saurions-nous avoir trop de reconnaissance pour les éminents services qu'elles rendent dans les conditions défavorables, très souvent pénibles, où elles se trouvent placées.

Mais le dévouement n'est pas tout dans la carrière du professorat. Il faut la préparation, la formation, la méthode, en un mot, la science de la pédagogie. On pourrait faire un cours complet d'études, acquérir des connaissances sérieuses et variées, subir un examen avec succès, on n'est point maîtresse, on n'est point institutrice pour cela. Il ne suffit pas d'être instruit soi-même, il faut être en état d'instruire les autres, en leur communiquant ce que l'on a soi-même appris. Là est la chose importante et difficile. On peut être savant et ne faire cependant qu'un pauvre professeur. Ce ne sont pas toujours, vous le savez, ceux qui ont les plus belles voix et qui chantent le mieux qui sont les meilleurs maîtres de chant.

Vous comprenez par là la nécessité de la pédagogie, qui est l'art de bien enseigner. Or, la pédagogie s'apprend à l'école normale. L'école normale, le mot l'indique, est celle qui donne la méthode et les règles. Le but de l'école normale n'est pas précisément d'enseigner la grammaire, la lecture, l'histoire, la géographie et les autres matières des programmes ; non, l'école normale a pour but principal « d'enseigner à enseigner ». Chacune de nos communautés religieuses, Mesdemoiselles, a l'avantage de posséder dans son noviciat ce qui constitue précisément l'école normale.

Quand une sœur reçoit de ses supérieurs sa lettre d'obédience, elle reçoit par le fait même un brevet de capacité, qui ne signifie pas seulement qu'elle a étudié et appris un certain nombre de matières, mais qu'elle a été préparée pour former et instruire les enfants de la classe qui lui est confiée. Il y a dans nos instituts enseignants, il est bon de le rappeler ici, à côté des leçons qui prêchent la vertu, l'entraînement intellectuel qui doit préparer l'institutrice compétente.

Les circonstances, le manque de sujets et de ressources ne permettent peut-être pas encore de faire tout ce que l'on désirerait à

cet égard, mais on fait déjà beaucoup ; depuis quelques années, nous pouvons constater un progrès notable ; et si nous n'avons pas encore tout ce qui est désirable, nous avons certainement plus que le strict nécessaire.

Mais quant à nos milliers d'institutrices répandues dans toutes les campagnes et les villes de la province, improvisées maîtresses au sortir de l'école élémentaire ou du pensionnat, après avoir obtenu leur diplôme, quelle préparation ont-elles eue ? Que savent-elles en fait de méthodes d'enseignement ? Où auraient-elles pu recevoir l'entraînement dont elles avaient cependant si grand besoin ? A l'école normale ? Mais nous ne possédions jusqu'à il y a deux ans qu'une seule école normale de filles à Québec pour toute la province. Un certain nombre en profitait, mais les milliers d'autres !

Sans doute, je le répète, elles apportaient à l'accomplissement de leur tâche du dévouement à plein cœur. Mais cela ne suffisait pas, il y avait une lacune à combler.

+ Le Conseil de l'Instruction publique, de concert avec le gouvernement de Québec, s'en occupa et une seconde école normale s'ouvrit à Montréal, pour les filles, sous la direction des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. C'était un grand pas.

Cette école fonctionne admirablement et ses deux années d'existence ont déjà donné les plus beaux fruits.

Que d'autres écoles normales soient établies ailleurs, c'est un besoin, ce doit être le désir de tous ceux qui ont à cœur l'amélioration de notre système d'enseignement.

Je le déclare, c'est à mon sens, dans la création d'écoles normales sérieuses, pratiques, bien dirigées, n'oubliant jamais leur but, que je vois la première et la plus importante réforme qui s'impose. Si l'on veut que nos enfants soient bien instruits, bien élevés, il faut leur donner des maîtres et des maîtresses capables de les bien élever et de les bien instruire ; et le maître et la maîtresse vraiment compétents ne s'improvisent pas, il faut qu'ils soient eux-mêmes formés.

Inspiré par cette même idée, le Conseil de l'Instruction publique

voulut que toutes les institutrices de la province reçussent la si remarquable revue de *L'Enseignement Primaire*, publiée à Québec. C'était par ce moyen un cours écrit de pédagogie qu'il leur donnait tous les mois, et il ne recula pas pour leur procurer cet avantage devant une dépense annuelle de cinq mille dollars.

Il fonda en même temps les conférences pédagogiques que messieurs les inspecteurs doivent donner une fois l'année aux maîtresses des écoles qu'ils sont chargés de visiter.

Mais n'y avait-il pas encore quelque chose à faire ? Ne pourrait-on pas établir ici, comme on l'a fait à Plattsburg et en quelques autres villes des Etats-Unis, des écoles d'été, mais avec un caractère plus pratique et répondant mieux aux besoins actuels ? Les avantages de pareilles réunions étaient indiscutables. Une semaine seulement de vie en commun, avec des leçons données par des hommes d'expérience sur les diverses matières de l'enseignement, devait valoir des mois d'études. Et puis c'était relever dans l'estime du peuple la carrière du professorat, agrandir l'horizon intellectuel des jeunes maîtresses ; rien ne semblait plus désirable.

Tout d'abord il fut question de donner des conférences au cours du même été à toutes les institutrices. Or, vous vous rappelez que je vous ai dit qu'il y en a plus de cinq mille. On comprit bien vite que ce projet était irréalisable.

Mais, par exemple, il était facile de donner des conférences dans les différentes parties de la province à tour de rôle, et je me permis de proposer à mes honorables collègues de commencer par Montréal, à titre d'essai.

La chose fut votée à l'unanimité. Les cœurs de la Congrégation de Notre-Dame mirent, avec une générosité dont nous ne saurions trop les remercier, ce beau couvent du Mont Sainte-Marie à notre disposition. Elle se contentèrent de la plus petite indemnité, laquelle était au frais du Conseil. Le gouvernement donna à l'œuvre son entière approbation ; l'honorable surintendant s'occupa de tracer un programme ; on choisit des conférenciers ; une invitation fut adres-

sée aux institutrices des paroisses ; et ce fut bientôt partout un mouvement d'abord, puis de la joie, puis un véritable enthousiasme. Bref, les conférences pédagogiques du Mont Sainte-Marie devenaient l'événement intellectuel du jour.

Vous voici arrivées, Mesdemoiselles. Encore une fois, soyez les bienvenues. Nous vous attendions au nombre de trois cents environ et vous êtes venues au nombre de quatre cent cinquante. Y aura-t-il, hélas ! se demandaient les religieuses, de la place pour toutes ? La simple question posée fit venir, ce matin, des larmes à quelques-unes d'entre vous. « Oh ! disaient-elles, mères, trouvez-nous seulement une petite place sous votre toit. Nous voulons rester ici ; et si vous n'avez pas de lit, nous coucherons sur nos manteaux. » « Non, répondirent les mères, vous ne coucherez pas sur vos manteaux, nous vous ferons de la place quand même ; nous, nous irons au dehors, dans quelque-une de nos maisons et nous vous donnerons nos propres lits. » Et c'est ce qui a été fait, Monsieur le surintendant, et je dis que cela est beau, émouvant, à la gloire de ces jeunes filles, comme à la gloire des religieuses.

Les conférences vont donc commencer. Quand elles seront finies, je le prédis, Mesdemoiselles, c'est avec peine que vous vous éloignerez de cette maison où vous aurez goûté de si douces joies d'esprit et de cœur. Votre profession aura grandi à vos yeux, ce me semble. Voyant l'intérêt que l'on vous porte, les sympathies dont vous êtes l'objet, vous vous sentirez plus fortes, plus courageuses, animées d'une ardeur nouvelle pour l'accomplissement de vos laborieuses fonctions.

Ce n'est pas seulement de l'estime, de l'affection que nous avons pour vous, c'est du respect.

Le comte de Montalembert était un jour cité devant ses pairs, pour répondre à l'accusation d'avoir ouvert une école en contravention avec les lois. Déclinez vos titres, lui dit-on. Il répondit : « Charles, comte de Montalembert, pair de France, et maître d'école ! » Il s'en faisait gloire. C'étaient deux beaux titres, en effet, mais il me semble que le second était encore plus beau que le premier.

Or, vous, Mesdemoiselles, même les plus jeunes, les novices dans l'enseignement, vous êtes des maîtresses d'écoles : auxiliaires de l'Eglise, parce que vous êtes des maîtresses catholiques suivant en tout la direction de l'Eglise ; délégués des parents auprès de nombreux enfants, investies par conséquent d'une autorité sacrée. On peut méconnaître ces principes, on peut les oublier, ils sont pourtant la plus stricte vérité.

Les enfants dont vous avez la garde, notre belle langue française les appelle des « élèves », parce qu'ils sont « élevés », en effet, grâce à vos soins, à votre travail, à votre dévouement. Ils sont pris à terre, ils grandissent, ils montent. En haut, *sursum*, en haut, l'intelligence et le cœur, vers le vrai, le beau, le bien, vers Dieu. Ceux qui ne reçoivent pas l'instruction qu'eux reçoivent, leur restent inférieurs. Oui, ces enfants vous les avez vraiment « élevés » au-dessus des autres.

Au prêtre, sans doute, dans une paroisse, le premier rôle à remplir, rôle de docteur, de sanctificateur des âmes ; mais après le prêtre, je place immédiatement le maître et la maîtresse d'école ; car ce sont eux qui ont sur la génération actuelle la plus grande influence ; ce sont eux qui, en réalité, forment la société de l'avenir.

Voyez, Mesdemoiselles, les nobles compagnes que je vous ai données pour la convention qui s'ouvre ce soir. Voyez ces religieuses de tous nos instituts enseignants, s'unissant à vous, ne faisant qu'un avec vous. Elles, chargées de la plus auguste des missions, vouées à la pratique de toutes les vertus, elles qui ont fait dans notre pays nos mères et nos sœurs si pieuses et si bonnes, elles viennent écouter comme vous les leçons qui seront données à cette tribune. Elles se font pour ainsi dire élèves comme vous ; en elles plusieurs d'entre vous reconnaîtront leurs anciennes mères, toutes vous saurez voir en elles des amies vraies et dévouées.

C'est l'union qui est scellée, ce soir, sous les yeux de l'autorité religieuse et de l'autorité civile.

Qu'on ne nous parle donc plus de scission. Nous ne faisons tous, pré-

tres, religieux, religieuses, laïques, qu'un cœur et qu'une âme, quand il s'agit d'élever l'enfant, de l'instruire, d'en faire un citoyen et un chrétien.

Dieu merci, l'école sans Dieu, l'école hostile à l'Église, n'existe pas chez nous. Puisse-t-il en être toujours ainsi !

C'est, Mesdemoiselles, une belle semaine qui s'ouvre pour vous. Vous allez revivre les belles années envolées du pensionnat et vous y trouverez un charme tout particulier. C'est une heureuse petite famille que vous allez former, ici, sous le regard de Dieu et la direction des pieuses religieuses de cette maison. Vous serez entourées des plus délicates attentions et des plus maternelles sympathies. On vous procurera des délassements et des récréations agréables, et la piété viendra informer tous les exercices et tous les travaux. Vous aurez vos prières en commun, la messe chaque matin, avec de pieux cantiques, et le dernier jour, si vous le voulez bien, une communion générale.

Dieu sera ainsi avec vous partout et sans cesse. C'est en l'invoquant que nous ouvrirons et que nous terminerons ces conférences. Dans un instant, nous irons à la chapelle, et nous implorerons les lumières de l'Esprit-Saint par le chant du *Veni Creator*.

Oui, cette semaine aura des résultats heureux et durables, et vous en emporterez, j'en suis sûr, des souvenirs qui seront le charme de toute votre vie.

PROFESSION RELIGIEUSE

A l'Hôpital-Général de Montréal, le 16 du mois courant. Son Excellence Mgr Z. Racicot, vicaire général, a admis à la profession religieuse les sœurs :

Emélie-Alma Paradis ; M.-Louise-Anne Chrétien-Dumontier ; M.-Elmire-Eva Coderre ; Rose-Cordélia Leduc-Saint-Joseph ; Alvine-Nathalie Lamontagne ; Rosanna Houde-Lalime ; M.-Anne-Berthe-Alice Lavallée ; Louise Schmids ; Marie-Philomène-Augustine Laporte ; M.-Anne-Eugénie Guy ; Régina Charlebois-Saint-Roch.

La messe a été dite par M. l'abbé Guy, et le sermon a été donné par M. P. Braye, P. S. S.

PRIEZ POUR VOS PRETRES

AVEZ-VOUS quelquefois réfléchi, a dit quelque part un des meilleurs écrivains de ce temps, à la condition du prêtre sur cette terre d'exil ? Nous aussi, laïques, nous sommes des exilés ; mais quelle différence ! Pourvu que nous songions, de temps à autre, à notre véritable patrie, nous nous croyons quittes, et dès lors il nous semble permis de ne rien négliger pour égayer la fragile demeure où nous attendons l'heure du rappel.

« Pour le prêtre, rien de pareil. A peine a-t-il écouté cette vocation qui serait inexplicable si elle n'était divine, à peine a-t-il revêtu cette soutane qui fait de lui le volontaire du deuil à perpétuité, tout est dit. Le renoncement et le sacrifice deviennent ses compagnons de voyage, pour ne plus le quitter qu'à son lit de mort.

« En montant à l'autel pour la première fois, il passe un contrat pour un temps indéfini avec tout ce qui effraie, ennuie ou dégoûte les heureux de ce monde. Il faut que chacune de nos répugnances devienne un de ses attrait. Le chevet du moribond, la sueur de l'agonie, la plaie saignante, l'ulcère hideux, tous les aspects du dénuement, de la souffrance et de la misère, le grabat d'où s'exale le gémissement et souvent le blasphème, les pleurs de l'orpheline en haillons, le poignant contraste de l'énormité des besoins avec l'exiguïté des ressources, voilà son domaine, son milieu, son champ de bataille.

« Est-ce tout ? pas encore. Que de peines morales, que de sujets de trouble, d'appréhension, d'angoisse se joignent à ces immolations matérielles ! Que de difficultés invincibles ! Que de précautions nécessaires ! Dans notre siècle d'examen, de scepticisme et de contrôle, le prêtre aurait besoin de rivaliser de prudence et de finesse avec les plus célèbres diplomates. Lui, le maître et le modèle de la vie intérieure, il est forcé de s'inquiéter du dehors encore plus que du dedans ; il ne lui suffit pas que sa conscience l'approuve, si les apparences l'accusent. Ministre d'une religion de confiance et de douceur, il est réduit à se méfier tout ensemble et du riche et du pauvre ; du

riche dont il doit redouter les politesses, les familiarités, les hauteurs et jusqu'à l'hospitalité somptueuse ; du pauvre, toujours soupçonneux, toujours en garde contre son autorité bienfaisante, enclin à le traiter en ennemi, à discuter le chiffre de ses aumônes, à voir du calcul, du métier, du *salaire*, dans la plus sublime des missions, à défier ses meilleures intentions, à lui attribuer les plus viles passions des hommes, s'il cesse un moment d'être l'égal des anges. »

Sur quelques points, la peinture du prêtre faite par l'écrivain paraîtra peut-être un peu flattée. Elle ne l'est en rien sur ce qui touche à la gravité de ses devoirs et à la réalité de ses épreuves et de ses douleurs. « Le prêtre, a écrit Joseph de Maistre, est continuellement confronté à son caractère idéal, et par conséquent jugé sans miséricorde. » Est-il besoin de rappeler que cette rigueur du monde à l'égard du prêtre est aujourd'hui plus impitoyable que jamais, tant la vue de ce gardien incorruptible de la vérité et de ce témoin accusateur lui pèse.

Point de mire de toutes les passions réunies, sentinelle toujours visée parce qu'elle défend les âmes et garde les abords du temple, le prêtre a aussi ses secrètes et intimes tristesses, que lui apporte son impuissance à arrêter le mal ou à étendre le règne de Dieu autant que le voudrait son zèle, sorte de martyre non sanglant dont Dieu seul connaît l'amertume à certaines heures poignantes.

Faut-il ajouter, enfin, qu'appelé par devoir à vivre au milieu du monde, condamné à en respirer l'air et à en toucher les plaies, autant que d'autres, plus que d'autres peut-être, il rencontrerait des écueils sous ses pas si sa vigilance s'endormait un instant ?

Que les fidèles catholiques s'unissent donc pendant ce temps de retraite pastorale, dans une commune prière, pour obtenir de Dieu qu'il donne à ses prêtres une âme assez forte pour ne fléchir ni devant les attaques du dehors ni sous le poids des épreuves intérieures ; une vertu assez ferme et une vie assez pure pour qu'ils puissent répondre à l'ennemi, autant du moins que l'humaine condition le peut permettre, le *quis ex vobis arguet me de peccato* ? un esprit sacerdotal, en un mot, assez vrai, assez profond pour qu'ils deviennent de plus en plus la lumière qui éclaire les âmes et le sel vivifiant qui préserve les peuples des mortelles corruptions.